

Délibération n°04

L'AN deux mille dix-sept, le 5 septembre, le conseil communautaire, convoqué le 30 août 2017 s'est réuni au complexe d'animation l'Arlequin à MOZAC, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**Effectif légal du Conseil de
Communauté :**
61

**Nombre de Conseillers
en exercice :**
61

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
30 août 2017

**Date d'affichage du
compte-rendu :**
13 septembre 2017

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORIDUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie LARRIEU, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme Valérie SOUBEYROUX, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

M Pierre BOS, Mme Sylvie GERBE, Mme Monique ANNETON **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- M Pierre CERLES a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORIDUTOUR
- Mme Danielle FAURE-IMBERT a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M Daniel GRENET a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT-LA-MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Didier IMBERT a donné pouvoir à M Eugène CHASSAGNE
- M Jacques LAMY a donné pouvoir à M Jean-Pierre BOISSET
- Mme Nicole LAURENT a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- M Fabrice MAGNET a donné pouvoir à Mme Anne-Karine QUEMENER
- M Christian MELIS, conseiller communautaire unique d'ENVAL, remplacé par Mme Sylvie GERBE, conseillère communautaire suppléante
- M Jacques VIGNERON, conseiller communautaire unique de MARSAT, remplacé par Mme Monique ANNETON, conseillère communautaire suppléante

Objet :
**Système d'Information
Géographique (SIG) :**
**convention de mise à disposition
des données numériques de
GRDF**

Secrétaire de Séance

M Roland GRENET

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170905-
DE_IB2017090504-DE

Date de télétransmission : 11/09/2017

Date de réception préfecture : 11/09/2017

Rapport n°04 – Système d'Information Géographique (SIG) : convention de mise à disposition des données numériques de GRDF

Vu le projet de convention proposé par GRDF,

Vu l'article L5211-10 du code général des Collectivités territoriales qui permet au conseil communautaire de déléguer une partie de ses attributions au Président, aux vice-présidents ou au bureau,

Considérant que la création de Riom Limagne et Volcans conduit à faire évoluer le dispositif conventionnel existant basé sur des conventions passées entre le gestionnaire de réseaux de distribution de gaz GRDF et les ex communautés,

Considérant qu'il convient, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, de faciliter la signature des conventions de mise à disposition des données cartographiques par les différents opérateurs pour la totalité du territoire de Riom Limagne et Volcans,

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité :

- **approuve la convention de mise à disposition des données de GRDF pour Riom Limagne et Volcans,**
- **autorise le Président à la signer,**
- **donne délégation au Président pour signer l'ensemble des conventions à intervenir avec les opérateurs chargés de fournir les données numériques nécessaire au bon fonctionnement du SIG.**

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

*Pour extrait conforme.
A Riom, le 6 septembre 2017*

Le Président

Frédéric BONNICHON

